

Introduction

Les programmes politiques dans une perspective sociohistorique

Nicolas BUÉ, Karim FERTIKH et Mathieu HAUCHECORNE

Nicolas Sarkozy: Ah bon? Parce que dans votre projet, c'était sur les revenus.
François Hollande: Non, jamais. Mais si vous voulez que je vous passe le projet, je vous le donnerai.

Nicolas Sarkozy: Je serai très heureux parce qu'il y a plusieurs projets et puis vous changez plusieurs fois de position.

François Hollande: Non, il n'y en a qu'un et il est à votre disposition. Moi, je ne connais pas le vôtre, mais moi, le mien, il est à votre disposition. »

(Débat du 2 mai 2012 pour le second tour de l'élection présidentielle.)

Dans le cadre de cette interaction (portant sur la tarification progressive de l'électricité), le président de la République Nicolas Sarkozy oppose à son *challenger*, déjà frappé du stigmate de l'inconstance politique, l'écart entre sa parole et son « projet ». Il lui impute une pluralité de « projets » (faisant allusion à l'existence d'un programme du Parti socialiste adopté en 2011, avant la production du programme de son candidat). François Hollande le renvoie à la matérialité d'un texte, ses « 60 propositions », qu'il peut « donner » à son adversaire, et affecte de déplorer l'absence de document programmatique du président sortant. En avoir un ou n'en avoir aucun, ou plusieurs, matérialiser le programme: autant d'éléments qui marquent le caractère normal (au sens de normatif) du programme dans l'action politique et qui justifient d'arrêter le regard des sciences sociales sur cette forme de la transaction électorale. Les programmes, sous les divers noms sous lesquels ils apparaissent¹, sont une figure imposée de la compétition électorale dans les démocraties pluralistes. Constamment invoqués et commentés, les programmes constituent en effet une composante désormais nécessaire de la compétition électorale, et sont devenus une technologie structurant les interactions entre acteurs de mondes sociaux divers (mondes politiques, journalistiques,

1. « Programme, projet de campagne, plate-forme, charte, cahier, manifeste, contrat, contrat de confiance, propositions, priorités, socle commun ou art de raconter une histoire (story telling)..., voire, sur les sites Internet, identité, déclaration de principe », voir OFFERLÉ M., *Les Partis politiques*, Paris, PUF, 1987 (2012), p. 93.

intellectuels, économiques, syndicaux etc.). En avoir un (et un seul) constitue une norme de la transaction électorale².

Reste que leur définition ne va pas de soi. Il paraît aujourd'hui entendu qu'il s'agit de l'« exposé général des intentions, des projets d'une personne, d'un groupe [parti, etc.]³ », et, plus largement, d'un document distinct du reste du matériel électoral comme de l'offre discursive d'un candidat ou d'un parti. Cependant, leur identification reste parfois délicate et sujette à débat comme en atteste l'échange précité. Le programme est le produit de luttes politiques qui l'ont historiquement défini comme genre et qui en composent et recomposent constamment les contours.

Comment le genre programme politique est-il apparu? Comment ses normes implicites et attentes formelles se sont-elles constituées? Comment cet élément du répertoire politique des partis a-t-il évolué? Quelles en sont les variations historiques? Quels agents concourent directement ou indirectement à la production programmatique, et en vue de quels profits? Sous quelle forme les programmes parviennent-ils aux électeurs et qu'en connaissent-ils vraiment? C'est, entre autres, à ces quelques questions soulevées par une réflexion sur les programmes politiques que cet ouvrage, consacré à leurs productions et usages, a pour but de répondre.

Constructions ordinaires et savantes des programmes politiques

Cette centralité accordée aux programmes politiques ne pose guère problème si l'on s'en tient aux croyances ordinaires qui sous-tendent le jeu politique. Celles-ci mettent en effet les programmes au cœur de la transaction électorale en interprétant le vote comme un acte d'adhésion aux idées que porteraient un candidat ou un parti. Destinés à être les mandataires de la volonté générale, les candidats se présenteraient aux électeurs en leur exposant la conception qu'ils se font de l'intérêt commun et des réformes qu'il implique. Les électeurs auraient quant à eux à se prononcer, en toute indépendance, sur ces offres politiques concurrentes, ce qui conférerait aux institutions représentatives leur caractère démocratique.

Ces croyances sous-tendent tacitement l'approche traditionnelle des programmes politiques en histoire et en science politique. Rarement pris pour objet d'études en tant que tels, ces textes sont le plus souvent traités comme un objet d'exégèse, miroir à un moment donné de l'idéologie d'un candidat ou d'un parti. D'Albert Thibaudet⁴ à René Rémond⁵, cette approche interprétative réduit la compétition électorale à la confrontation de visions du monde portées par des

2. « En réalité, ce ne sont pas les signifiés qui importent, mais le signifiant; non pas le contenu mais l'existence elle-même d'un programme situable idéologiquement et politiquement. » BRAUD P., *Le Suffrage universel contre la démocratie*, Paris, PUF, 1980, p. 49, et plus largement p. 44 sq.

3. Selon la définition du *Petit Robert* (2007).

4. THIBAUDET A., *Les Idées politiques de la France*, Paris, Stock, 1932.

5. RÉMOND R., *Les Droites en France*, Paris, Aubier, 1982.

organisations partisans. En détachant très largement les textes programmatiques de leurs conditions de production et de leurs usages, ainsi que des configurations politiques ou partisans à l'intérieur desquelles ils s'inscrivent, elle enferme l'étude des programmes politiques à l'intérieur d'une histoire des idées qui tend à se réduire à une sémantique historique, hypostasiant des essences ou cultures politiques (légitimisme, orléanisme, « première » et « deuxième » gauche, marxisme etc.) dotées de leur vie propre.

De manière idéal-typique, on pourrait résumer ainsi les principaux traits ou postulats qu'engage cette approche traditionnelle des programmes, et qui contiennent de guider, sur un mode routinisé, toute une partie des travaux d'histoire politique, des études électorales et de la sociologie des partis politiques. Elle tend à ignorer l'historicité du genre programmatique comme écrit codifié et distinct d'autres éléments du matériel électoral des candidats ou des partis (affiches, tracts, discours publics, interviews dans la presse etc.), et présuppose qu'il est toujours possible d'identifier un texte de référence qui serait le programme du candidat ou du parti. Uniquement envisagé sous sa forme achevée et non sous l'angle de son processus de fabrication, ce programme est supposé doté d'un sens autonome, susceptible d'être étudié en lui-même, indépendamment du système d'oppositions partisans ou idéologiques au sein duquel il s'inscrit et de ses usages variés et potentiellement concurrents. Dans la plupart des cas, il est enfin considéré comme l'expression d'une idéologie, doctrine ou culture cohérente, sensée refléter l'identité du parti ou du candidat qui porte le programme.

Au sein de la science politique française, rares sont les recherches, à se centrer sur les programmes politiques aujourd'hui⁶. Liée aux reconfigurations récentes de la discipline, cette quasi-disparition peut, en un sens, apparaître comme un progrès. À rebours des représentations doxiques de la démocratie représentative, on a montré que l'offre politique ne se réduisait pas à une offre programmatique⁷; opposé l'étude des pratiques militantes ordinaires et des configurations intra-partisans locales à une approche des partis par les doctrines et les organisations⁸; et mis en évidence tout ce qu'il y avait de non politique dans le geste électoral⁹.

Cet abandon des programmes comme objet central d'investigation est moins vrai de la science politique européenne ou internationale. Des travaux précurseurs

6. Il faut alors remonter à des travaux anciens, le plus souvent produits par des chercheurs de disciplines voisines. Cf. en particulier les travaux lexicométriques d'Antoine PROST, *Vocabulaire des proclamations électorales de 1881, 1885 et 1889*, Paris, PUF, 1974.

7. Par ex. OFFERLE M., « Mobilisation électorale et invention du citoyen. L'exemple du milieu urbain à la fin du XIX^e siècle », in GAXIE D. (dir.), *Explication du vote*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1985, p. 149-174; GAXIE D., *La Démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 2003.

8. Par ex. : HASTINGS M., *Halluin la rouge*, Lille, PUL, 1991; SAWICKI F., *Les Réseaux du Parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997. Sur ce clivage dans l'étude des partis politiques, cf. SAWICKI F., « La science politique et l'étude des partis », *Cahiers Français*, n° 276, 1996, p. 51-59.

9. Cf. entre autres GARRIGOU A., *Le Vote et la vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1992; BRIQUET J.-L. et SAWICKI F. (dir.), *Le Clientélisme dans les sociétés contemporaines*, Paris, PUF, 1998; DÉLOYE Y. et IHL O., *L'Acte de vote*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2008.

ont ouvert la voie : il faut notamment mentionner les analyses du « langage du pouvoir¹⁰ » ; mais ces recherches ayant comme objet la propagande – conçue comme moyen de symboliser et de justifier l'autorité – entendent alors le langage du politique dans un sens très large¹¹. Il faut également faire une place à l'étude de Kenneth Janda portant sur les partis politiques de 158 pays¹². De manière pionnière, K. Janda a promu une analyse statistique des programmes, opérant une comparaison internationale des partis politiques (positionnement à partir des programmes politiques, militantisme, organisation, etc.) des années 1950 à 1978.

Mais c'est surtout le *Comparative Manifesto Project* de l'ECPR qui a ouvert depuis 1979 un important chantier de recherche et a considérablement renouvelé la vieille étude doctrinale des partis. Initialement structuré autour de Ian Budge¹³, le *Comparative Manifesto Project* (CMP, devenu en 2009 le *Manifesto Research on Political Representation*) de l'*European Consortium for Political Research* (ECPR) se signale par sa longévité, par l'importance de ses réflexions méthodologiques et par celle des bases de données et des résultats qu'il a pu mettre à la disposition de la communauté scientifique¹⁴. À partir du codage de plusieurs milliers de programmes électoraux¹⁵, le réseau de recherche a ainsi produit de multiples comparaisons internationales des prises de position partisans, mesurant à la fois les écarts des positions des partis entre eux et leurs variations dans le temps. Adoptant une approche en termes de choix rationnel pour étudier les positionnements des partis politiques¹⁶, ce projet part de l'hypothèse classique que les programmes seraient l'expression de l'offre politique soumise à l'arbitrage des électeurs. Ces analyses conduisent à cartographier les prises de position, en intégrant le plus souvent les écarts droite/gauche entre les programmes étudiés, déclinés selon diverses thématiques (économie, environnement, sécurité etc.). Ce projet de recherche met en évidence les polarisations ou les convergences des partis, les transformations de l'espace des positions politiques dans le temps¹⁷, ou encore la stabilité des « engagements idéologiques » des partis qui portent les programmes¹⁸.

10. LASSWELL H., « Langage of Power », in LASSWELL H. et LEITES N. (dir.), *Langage of Politics. Studies in Quantitative Semantics*, Cambridge, The MIT Press, 1965, p. 3-20.

11. Dans le même sens large, voir TCHAKHOTINE S., *Le Viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard, 1939.

12. JANDA K., *Political parties : a cross-national survey*, New York, The Free Press, 1980.

13. Voir NEWTON K., « Ian Budge. A life of writing and organizing, walking, talking », in BARA J., WEALE A. (dir.), *Democratic Politics and Party Competition. Essays in honour of Ian Budge*, New York, Routledge/ECPR, 2009, p. 21-32.

14. BUDGE I., ROBINSON D. et HEARL D. (dir.), *Ideology, Strategy and Party Change : Spatial Analysis in 19 Democracies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.

15. VOLKENS A., « Manifesto research since 1979 », in LAVER M. (dir.), *Estimating the Policy Position of Political Actors*, New York, Routledge/ECPR, 2001, p. 33-46.

16. Voir la mise au point de Judith BARA, « Do parties reflect public concerns? », in BARA J., WEALE A. (dir.), *op. cit.*, p. 105-121, p. 105-106.

17. *Ibidem*.

18. BARA J., WEALE A., « Introduction », in BARA J., WEALE A., *op. cit.*, p. 1-20, p. 2-3. BARA J., « A Question of Trust : Implementing Party Manifestos », *Parliamentary Affairs*, n° 58, 2005, p. 585-599.

Les recherches basées sur le modèle CMP ont fait l'objet de multiples critiques portant sur leur *modus operandi*¹⁹. Ces critiques reposent essentiellement sur la qualité du travail de codage (à la fois sur la confiance dans les opérations de codage et sur la sélection des textes sur lesquels sont réalisées ces opérations) ou sur la construction des échelles de position (pauvreté des approximations, caractère problématique de la méthode).

Les contributions réunies dans le présent ouvrage ajoutent une autre ligne de démarcation par rapport au CMP. Elle renvoie à une autre limite de ce projet : la réduction des programmes à leur texte, considéré dans sa forme achevée, et l'occultation de ses modalités de production²⁰, de ses usages sociaux concrets et de son interprétation en situation. Le CMP ne s'intéresse ni à ce qui amène à écrire un programme, ni à la manière dont il est produit, ni à ce qui conduit à l'utiliser. Ces travaux considèrent les programmes exclusivement comme *opus operatum*, comme un texte doté d'un sens stable et autonome, et donc susceptible d'être codé le plus objectivement qui soit²¹. Quand ils ne sont pas réduits à la simple approximation de préférences politiques, les programmes restent décrits essentiellement à travers leurs « fonctions » macrostructurales compatibles avec ce cadre théorique d'ensemble (*office seeking, vote seeking*, fonction de « signal » pour la construction des coalitions électorales etc.²²).

Les investissements différenciés des acteurs dans la fabrication du texte programmatique, les institutions captant leurs calculs stratégiques, ou encore les modes de division du travail d'écriture et les technologies artisanes particulières telles que les congrès ou les réunions publiques qui cadrent le processus de production des programmes demeurent en dehors du champ couvert par le CMP. Le sens investi dans les programmes leur échappe donc nécessairement dès lors qu'il n'est pas réductible au seul positionnement sur l'échiquier politique. Les mutations des prises de position sont dès lors rapportées à des « chocs exogènes » ou bien aux effets endogènes d'un « changement de sensibilité des leaders²³ ». En outre, la circulation et les appropriations du programme produisent de multiples significations en situation. En ce sens, il peut être problématique de considérer que le sens d'un programme puisse être arrêté objectivement par un codage, aussi rigoureux soit-il. Transposant à l'analyse des programmes les intuitions qui

19. Pour une discussion globale GEMENIS K., « What to do (and not to do) with the Comparative Manifestos Project data », *Political Studies*, 2013, 61(1), p. 3-23.

20. Nicolas Merz et Sven Regel font également remarquer que le CMP considère les programmes comme la simple expression de préférences, en négligeant la manière dont ces programmes sont produits. Partis et programmes apparaissent alors comme des boîtes noires. Cf. MERZ N. et REGEL S., « Die Programmatik der Parteien », in NIEDERMAYER O. (dir), *Handbuch Parteienforschung*, Wiesbaden, Springer VS, 2013, p. 211-238.

21. L'objectivité du traitement du contenu est la justification fondamentale du traitement quantitatif : BENOIT K., LAVER M. et MIKHAYLOV S., « Treating Words as Data with Error: Uncertainty in Text Statements of Policy Positions », *American Journal of Political Science*, vol. 53, n° 2, 2009, p. 495-513.

22. MERZ N. et REGEL S., art. cité, p. 214.

23. LAVER M. et BENOIT K., « Le changement des systèmes partisanes et la transformation des espaces politiques », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, n° 2, 2007, p. 303-324, p. 304.

ont guidé, en critique littéraire, les théories de la réponse du lecteur²⁴, le présent ouvrage part à l'inverse du postulat que les programmes sont des textes suffisamment plastiques pour se prêter à des appropriations diverses et parfois concurrentes. Leurs interprétations et usages par les candidats, militants, journalistes, « leaders d'opinion » ou électeurs concourent ainsi également à la production de leur sens.

Ouvrir la boîte noire des programmes

Plusieurs séries de travaux permettent toutefois d'esquisser les contours de ce que pourrait être une sociologie politique des programmes partisans. De nombreuses recherches ont, en effet, abordé la question des programmes par la bande, et dessiné des points de vue susceptibles d'en renouveler l'étude en les réinscrivant dans les logiques sociales et institutionnelles dont ils procèdent²⁵. La sociohistoire du vote en France questionne ainsi l'évidence de cette forme politique en posant les jalons de son invention, à la fin du XIX^e siècle, comme élément du processus de professionnalisation puis de collectivisation du courtage électoral²⁶. Les programmes sont ainsi un des éléments à partir desquels les partis politiques vont revendiquer et/ou se voir assigner un électorat²⁷. La sociologie des intellectuels et les travaux sur les clubs politiques, *think tanks* et autres organisations para-politiques permettent ensuite de mieux comprendre les sociabilités et les tensions au principe de la fabrication des programmes politiques²⁸. De son côté, la sociologie de l'action publique étudie les conditions de mise en œuvre de leurs programmes par les représentants politiques²⁹. Enfin, plusieurs chantiers

24. Voir notamment : JAUSS H. R., *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978 ; et FISH S., « *Is There a Text in this Class?* ». *The Authority of Interpretive Community*, Cambridge/Londres, Harvard University Press, 1980. Pour une synthèse, voir HOLUB, R. C., *Reception Theory: A Critical Introduction*, Londres, Methuen, 1984, ainsi que LE GRIGNOU B., *Du côté du public : usages et réceptions de la télévision*. Paris, Economica, 2003.

25. LEHINGUE P. et PUDAL B., « Retour(s) à l'expéditeur. Éléments d'analyse de la déconstruction d'un "coup" : la "Lettre à tous les Français" de François Mitterrand », in CURAPP, *Communication politique*, Paris, PUF, 1991, p. 163-182.

26. Par exemple PHÉLIPPEAU E., *L'Invention de l'homme politique moderne*, Paris, Belin, 2002 ; OFFERLÉ M. (dir.), *La Profession politique, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Belin, 1999 – voir en particulier la contribution d'Y. DÉLOYE sur les professions de foi : « Se présenter pour représenter. Enquête sur les professions de foi électorales de 1848 », p. 231-254. Cf. aussi GARRIGOU A., *Histoire sociale du suffrage universel en France*, Paris, Le Seuil, 2002.

27. OFFERLÉ M., « Le nombre de voix », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 71-72, 1988, p. 5-21.

28. Cf. pour une synthèse sur le cas français : DESMOULINS L., « Le rôle des think tanks dans l'action politique », *Les cahiers français*, n° 364, 2011. Et pour une étude de cas (le club Jean Moulin en particulier) : DULONG D., *Moderniser la politique. Aux origines de la V^e République*, Paris, L'Harmattan, 1997. Voir aussi, pour l'Allemagne, la Grande-Bretagne et les États-Unis : PAUTZ H., *Think-tanks, social democracy and social policy*, Basingstock, Palgrave Macmillan, 2012 ou PATZWALDT K., *Die sanfte Macht. Die Rolle der wissenschaftlichen Politikberatung bei den rot-grünen Arbeitsmarktreformen*, Bielefeld, transcript, 2008 ; MEDVETZ P., *Think-tanks in America*, Chicago, The University of Chicago Press, 2012.

29. Pour un classique : ROSE R., *Do Parties Make a Difference?*, Londres, MacMillan, 1980. Cf. aussi ZITTOUN P., « Partis politiques et politiques du logement. Échanges de ressources entre dons et dettes politiques », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 5, 2001, p. 683-706 ; ARNAUD L., LE BART C. et PASQUIER R., « Does ideology matter? Standardisation de l'action publique territoriale », in ARNAUD L.,

de recherche récents ont apporté des éclairages inédits sur certains aspects des programmes partisans. C'est par exemple le cas des travaux sur les réseaux journalistiques associés aux partis³⁰, sur l'expertise³¹ ou sur les intellectuels de partis³², ou encore sur les campagnes électorales³³. Enfin, les travaux sur les accords de coalition se sont attachés à décrire les choix et compromis programmatiques effectués par les représentants des partis au moment de négocier le programme d'un gouvernement de coalition ; le programme est ici le produit de négociations interpartisanes sur la base des programmes des partis³⁴.

De manière plus directe, certains programmes spécifiques ont fait l'objet d'enquêtes historiques, combinant critique des sources et analyse contextuelle. L'histoire du programme du Conseil national de la Résistance (CNR) de Claire Andrieu en est sans doute la réalisation la plus systématique³⁵. S'interrogeant sur la carrière du programme du CNR, l'auteure appelle à désenclaver son histoire, et à l'inscrire dans les évolutions plus larges qui l'ont rendu possible³⁶. Les contributions de l'ouvrage dirigé par Alain Bergounioux et Danielle Tartakowsky consacré au Programme commun de 1972 peuvent également offrir une vision proces- suelle de la production et de la réception des programmes³⁷. À travers une analyse des contextes d'action des rédacteurs et des promoteurs des programmes considérés, ces travaux rappellent que l'étude des programmes peut dépasser l'exégèse et l'analyse du texte pour parvenir à étudier aussi bien les stratégies concrètes des

LE BART C., PASQUIER R. (dir.), *Idéologies et action publique territoriale. La politique change-t-elle encore les politiques?*, Rennes, PUR, 2006, p. 11-31 ; PERSICO S., GUINAUDEAU I. et FROIO C., « Action publique et partis politiques. L'analyse de l'agenda législatif français entre 1981 et 2009 », *Gouvernement et action publique*, vol. 1, n° 1, 2012, p. 11-30.

30. KOEBER D., *loc. cit.* ; FARRELL D. M., « Campaign Strategies and Tactics », in LEDUC L., NIEMI R. G. et NORRIS P., *Comparing Democracies. Elections and Voting in Global Perspective*, London, Sage, 1996.
31. LEMOINE B., « Chiffrer les programmes politiques lors de la campagne présidentielle 2007. Heurts et malheurs d'un instrument », *Revue Française de Science Politique*, n° 58, 2008, p. 403-441.
32. MATONTI F., *Intellectuels communistes. Essai sur l'obéissance politique. La Nouvelle Critique (1967-1980)*, Paris, La Découverte, 2005 ; WICKHAM-JONES M., « Communautés épistémiques et évolution de la stratégie économique du Parti travailliste britannique », in CAMAU M. et MASSARDIER G. (dir.), *Démocraties et autoritarismes. Fragmentation et hybridation des régimes*, Paris, Karthala, 2009, p. 305-327.
33. GAXIE D. et LEHINGUE P., *Enjeux municipaux. La constitution des enjeux politiques dans une léction municipale*, Paris, PUF, 1984 ; LAGROYE J., LEHINGUE P. et SAWICKI F. (dir.), *Mobilisations électorales : le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, 2005.
34. Cf. par exemple : TIMMERMANS A., *High Politics in the Low Countries : An Empirical Study of Coalition Agreements in Belgium and The Netherlands*, Aldershot, Ashgate, 2003 ; MULLER W. C. et STRØM K., « Coalition Agreements and Cabinets Governance », in STRØM K., MULLER W. C. et BERGMAN T. (ed.), *Cabinets and Coalition Bargaining*, Oxford, Oxford UP, 2006. Pour une discussion de ces approches, cf. BUÉ N., « Les accords de coalition dans une municipalité d'union de la gauche », *Politix*, n° 88, 2009, p. 105-131.
35. ANDRIEU C., *Le Programme commun de la Résistance. Des idées dans la guerre*, Paris, Les éditions de l'érudite, 1984.
36. ANDRIEU C., « Introduction », dossier « Le programme du Conseil national de la Résistance en perspective », *Histoire@Politique*, n° 24, 2014, p. 1-4, p. 2. URL : [www.cairn.info/revue-histoire-politique-2014-3-page-1.htm]
37. BERGOUNIOUX A. et TARTAKOWSKY D. (dir.), *L'Union sans unité. Le Programme commun de la gauche 1963-1978*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012. Dans la même veine, on peut encore citer FERTIKH K., « Le genre programmatique. Sociologie de la production des programmes partisans : l'exemple de Bad Godesberg », *Revue française de science politique*, vol. 64, n° 5, 2014, p. 903-926.

acteurs, les relations entre les négociateurs et leur organisation, ou encore explorer les réceptions de ces textes par leurs contemporains. De tels travaux montrent l'intérêt qu'il y a à passer du texte à ses contextes pour en saisir les dynamiques de production et les investissements divers dont ils peuvent faire l'objet. À côté de ces études historiques, les travaux sociocritiques de Marc Angenot ont pu également montrer l'enracinement social des programmes politiques, à travers notamment l'étude pionnière du *Manifeste communiste* de Marx et Engels, en explorant son lien avec la littérature romantique allemande de l'époque³⁸. Pourtant, bien qu'elle ait aussi analysé d'autres manifestes politiques³⁹, la sociocritique ne s'intéresse pas aux conditions sociales de la production des textes, et n'a pas abordé la spécificité de l'inscription des programmes politiques dans la civilisation électorale contemporaine. Ces deux points sont centraux pour la sociologie des programmes politiques que nous proposons.

Tout en s'inscrivant dans le prolongement de ces travaux, le présent ouvrage vise à ouvrir la boîte noire des programmes politiques. À l'image lisse de catalogues de mesures d'action publique bien identifiables et stabilisées, il substitue celle de constructions indigènes plastiques et contextuelles, perpétuellement décomposées et recomposées au gré des luttes qui traversent les marchés politiques, les organisations partisans, et les mondes sociaux connexes (intellectuels et médiatiques notamment). Dans les lignées des travaux de sociologie et d'histoire de la littérature, il considère ces écrits programmatiques comme autant de pratiques et d'actions, inscrites dans un faisceau d'autres pratiques sociales qui ne sont pas nécessairement scripturales⁴⁰. Le point de vue que le présent ouvrage invite à adopter sur les programmes politiques épouse ainsi celui dessiné par Michel Offerlé, rappelant l'absence d'univocité de l'offre politique et l'importance de l'attention à accorder aux manières de faire et de décrire le programme⁴¹. Même s'il se concentre essentiellement (mais pas exclusivement) sur le cas de la France depuis la fin du XIX^e siècle, l'ouvrage entend défendre l'intérêt qu'il y a à déplacer le regard du texte vers l'ensemble des normes, des usages ou des transactions qui permettent sa production et sa circulation. En rendant compte au plus près des appellations concurrentes par lesquelles les « programmes » sont désignés (« projet », « propositions », « manifeste », « plate-forme », « contrat » etc.), des supports à travers lesquels ils se matérialisent, ainsi que des multiples transactions qui les font exister en tant que tels (qu'elles participent de leur écriture proprement dite, d'un éventuel processus de ratification par le parti, ou de leur réception dans le débat public), cet ouvrage entend redonner aux programmes leur épaisseur historique et sociale et rendre ainsi compte de leur plasticité. Afin de sortir d'une lecture lettrée des programmes, ou d'éviter d'en faire de simple outils, l'ambition est ici de mettre ainsi les programmes au centre de l'analyse.

38. ANGENOT M. et SUVIN D., « L'implicite du manifeste : métaphores et imagerie de la démythification dans le "Manifeste communiste" », *Études françaises*, vol. 16, n° 3-4, octobre 1980, p. 43-67.

39. ANGENOT M., *L'Utopie collectiviste. Le Grand récit socialiste sous la Deuxième Internationale*, Paris, PUF, 1993.

40. On renvoie à RIBARD D., SCHAPIRA N. (dir.), *On ne peut pas tout réduire à des stratégies*, Paris, PUF, 2013, p. 11.

41. OFFERLÉ M., *op. cit.*, p. 92-99.

Analyser les programmes comme des actes de langage

Que signifie ouvrir la « boîte noire » des programmes politiques et qu'est-ce que cela implique? L'actualisation de ce mot d'ordre suppose plusieurs opérations mises en œuvre par les contributions réunies dans cet ouvrage.

Les différentes études de cas présentées ont tout d'abord en commun de sortir des logiques exégétiques en réinscrivant les textes programmatiques à l'intérieur de leurs logiques sociales et historiques de production, et en les rapportant aux stratégies indigènes d'écriture et de réceptions. Dans le sillage des préceptes méthodologiques de l'école de Cambridge, déplacer le regard de ce que dit le texte programmatique vers ce que font ses auteurs en l'écrivant dans un contexte donné⁴², confère ainsi les moyens de rendre compte de la dimension illocutoire des programmes. À titre d'exemple, en combinant prosopographie des négociateurs, analyse des interactions de face-à-face ou à distance et reconstitution de la division du travail d'écriture du Programme commun de 1972, Frédérique Matonti montre que, dans les discussions doctrinales ou politiques sur le stalinisme, la dictature du prolétariat, le rapport à l'URSS ou la guerre des six jours, se jouent également la nature de l'accord entre PS et PCF, sa portée, et ses implications en matière électorale. En aval du processus d'écriture, la contextualisation des interprétations des textes programmatiques, que met par exemple en œuvre Rafaël Cos en montrant les recompositions, à la fin des années 1990, de la ligne du Parti socialiste sur le thème des services publics, met en évidence le fait que le sens d'un programme n'est jamais totalement stabilisé et ne saurait s'épuiser dans les intentions de ses producteurs. Il est au contraire un objet continu de luttes (par exemple autour de ce qu'il faut entendre par « l'arrêt des privatisations »), rendues possibles par ce que l'auteur qualifie d'« équivoques de l'offre discursive », qui sont la traduction directe des concurrences à l'intérieur du parti et des tensions entre logiques partisans, logiques militantes, et les dispositions réformistes d'une partie des cadres du parti. Ainsi appréhendés comme des actes de langage, les programmes politiques peuvent constituer le matériau privilégié d'une histoire sociale des idées politiques⁴³, à laquelle cet ouvrage entend également contribuer.

Appréhender la dimension illocutoire des programmes implique d'en explorer les différents contextes pertinents. Selon l'objet de la démonstration, ces contextes

42. SKINNER Q., *Visions of Politics. Regarding Methods*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

43. Sur l'intérêt de ne pas limiter l'étude des idées politiques et de leur histoire, aux « producteurs cardinaux », c'est-à-dire aux auteurs entrés dans le canon intellectuel, voir en particulier MATONTI F., « Plaidoyer pour une histoire sociale des idées politiques », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 59, 2012, p. 85-104. L'histoire sociale des idées politiques a souvent mis l'accent, contre la fiction d'un auteur singulier, sur le caractère collectif des productions intellectuelles qui, même pour les plus singulières et singularisées d'entre elles, nécessitent toujours la collaboration d'une multitude de « personnels de renfort », selon l'expression de Howard Becker. Par contraste avec les textes issus du canon de la philosophie politique, les programmes politiques se présentent à l'inverse comme des textes collectifs et sans auteur, si ce n'est l'organisation partisane dont ils sont une façade. Dans la plupart des cas, il ne s'agit donc pas ici de faire apparaître la dimension collective de textes qui se présenteraient comme personnels, mais d'identifier les agents singuliers qui ont contribué à la production du programme, de rendre compte de la marque qu'ils y ont imprimée, et de faire apparaître le processus par lequel s'opère l'anonymisation du texte programmatique.

peuvent aller des plus resserrés (une scène sociale spécifique dans le cadre du conseil municipal pour enfants étudié par Damien Boone) aux plus extensifs comme dans le cas de l'étude réalisée par Karim Fertikh et Mathieu Hauchecorne qui rapporte les transformations des professions de foi de députés entre 1881 et 1919 au processus d'institutionnalisation des partis politiques. Pour l'étude des usages localisés des programmes partisans, cela passe par la reconstitution des contextes locaux et nationaux et par l'analyse de leur articulation. L'étude de la réception du programme économique socialiste par les élus du Doubs durant les années 1970 et 1980 que met en œuvre Martial Cavatz montre ainsi que, du fait des décalages entre ces deux types de contextes, les usages locaux ne peuvent jamais être un simple reflet des programmes nationaux mais s'apparentent davantage à ce qu'il appelle un « écho déformé ». De même, l'analyse que Clément Desrumaux fait des programmes électoraux des candidats à la députation en France et en Grande-Bretagne (1997-2007) montre que le programme national est, pour ces candidats, un support d'interaction dont le caractère contraignant dépend de la capacité de la centrale partisane à structurer l'offre dans les circonscriptions, c'est-à-dire à orienter efficacement la production écrite des candidats du parti. Ce travail de contextualisation suppose la mise en œuvre d'un protocole d'enquête qui permette d'accéder aux coulisses de la fabrication des programmes et de saisir au niveau le plus fin les logiques qui sous-tendent leurs usages. Ce travail de contextualisation suppose la mise en œuvre d'un protocole d'enquête qui permette d'accéder aux coulisses de la fabrication des programmes et d'appréhender au niveau le plus fin les logiques qui sous-tendent leurs usages. Ces textes montrent ainsi que les programmes nationaux constituent, pour les acteurs politiques locaux, des cadres, voire des répertoires, au sein desquels ils vont, en fonction de leurs ressources et dépendances, pouvoir puiser pour élaborer un discours pragmatique local.

Enfin, ces travaux partagent une ambition empirique en reposant sur des enquêtes historiques, sociohistoriques ou sociologiques. Les programmes constituent un objet où le dialogue interdisciplinaire et la pluralité des méthodes d'enquête trouvent un cadre adéquat pour se déployer. Dans de nombreux textes, l'archive joue un rôle important. En effet, dans les organisations partisans bureaucratiques, la production des programmes donne lieu à la production de documents écrits permettant de suivre la fabrication d'un texte. Cette situation est propice au développement d'un dialogue entre histoire, d'un côté, et sociologie politique de l'autre. Du point de vue de la science politique, cette situation souligne l'intérêt du tournant sociohistorique qui a eu lieu dans les années 1990 et l'importance des apprentissages collectifs que les travaux pionniers sur la sociohistoire du vote, des politiques publiques ou des institutions ont permis. Pour cette discipline le recours à l'archive et le détour par le passé ont ainsi cessé de paraître exotiques⁴⁴. Ceci est d'autant plus vrai que l'observation en matière

44. « Le temps est loin où un politiste appelait ses collègues à « aller aux archives » : GARRIGOU A., « Le politologue aux archives », *Politix*, n° 6, 1989, p. 41-45. Les « liaisons dangereuses [entre] histoire, sociologie, science politique » (titre de cette livraison) ont laissé la place à La fabrique interdisciplinaire [entre] histoire et science politique (selon le titre de l'ouvrage dirigé par Michel OFFERLÉ et Henry ROUSSO, Rennes, PUR, 2008).

de sociologie des programmes peut être délicate. La fabrication d'un programme (comme écriture matérielle d'un texte) est un processus sensible dont l'accès aux scènes de production est difficile à négocier, notamment lors d'une campagne électorale ou au moment des arbitrages finaux sur un texte programmatique. Cette méthodologie d'enquête montre aussi l'intérêt de la dénaturalisation des pratiques sociales par le détour historique, et nourrit la production des connaissances sociologiques qui, sans ce détour, aurait négligé un puissant moyen de problématisation des pratiques politiques. D'autres méthodes s'avèrent également heuristiques. Dans les textes réunis, le texte de Damien Boone repose sur l'observation de processus de production de programmes « pour enfants ». Dans de nombreuses contributions historiques ou sociologiques, l'entretien est un autre moyen encore d'accéder aux univers sociaux de production de ces textes.

À un niveau plus substantiel, plusieurs figures du fait programmatique se dégagent de la comparaison des différents cas étudiés dans les chapitres qui suivent. Ceux-ci font tout d'abord apparaître la constitution progressive d'un genre programmatique, les contraintes que celui-ci fait peser sur la production des programmes, ainsi que la gamme des possibles qu'il ouvre. L'étude des professions de foi de députés français de trois départements en 1881, 1906 et 1919 réalisée par Karim Fertikh et Mathieu Hauchecorne fait apparaître l'institutionnalisation graduelle de ce genre programmatique, ainsi que sa codification progressive qui permet de distinguer, au sein du matériel électoral et des écrits politiques, le programme d'autres modes de productions discursives. Produit d'un temps moyen ou long, la maîtrise des règles associées à ce genre est devenue partie intégrante de la compétence politique requise des citoyens aujourd'hui, comme l'illustre l'observation d'un conseil municipal d'enfants par Damien Boone.

Parallèlement à la constitution de cet ensemble de règles, la différenciation d'un genre programmatique se marque par la cumulativité relative qui caractérise la production des programmes. L'intégration de quelques « grands programmes » aux mémoires politique, militante et historienne constitue la manifestation la plus évidente de cette cumulativité. De manière comparable aux textes du canon littéraire (qui sont jugés fondateurs ou emblématiques d'un genre nouveau ou d'une école, et constituent autant de modèles à imiter, subvertir ou dépasser), ces « grands programmes » (dont la grandeur est souvent rétrospective) deviennent des références obligées de l'activité politique comme des commentaires qu'elle engendre, que ce soit pour s'en réclamer, s'en démarquer, ou en faire des points de repère de l'évolution d'un parti. Plusieurs contributions à cet ouvrage reviennent sur l'écriture, la réception ou la mise en œuvre de certains de ces programmes – le(s) « programme(s) de Belleville » de Gambetta étudié par Aude Dontenwille-Gerbaud, le programme de transition démocratique élaboré au Chili dans le courant des années 1980 qu'étudient Paola Diaz et Carolina Gutierrez Ruiz, les 110 propositions de François Mitterrand dont Matthieu Tracol analyse la mise en œuvre, ou le Programme commun de 1972 auquel est consacrée la troisième partie – à un moment où leur grandeur est, bien sûr, encore à faire. Surtout, les études réunies font apparaître la manière dont le travail

d'écriture des programmes et leurs usages passent par des références à ces grands programmes ou à des productions assimilables à des programmes comme les cahiers de doléances de la Révolution. Au final, le spectre couvert par ces études, s'il reste limité, permet de montrer que d'une époque à l'autre, d'un pays à l'autre, d'un contexte politique à un autre, d'une configuration partisane à une autre, le vocable « programme » peut recouvrir des attentes et normes différentes.

Une autre figure récurrente est celle des programmes interpartisans ; elle renvoie à l'imbrication entre écriture du programme et négociation d'une coalition. Dans le cas de l'écriture du Programme commun comme dans celui, étudié par Julien O'Miel et Mélanie Pavros, des négociations d'entre-deux-tours dans le Nord-Pas-de-Calais entre socialistes et écologistes en 2010, arrangements doctrinaux et modalités d'alliance (dont la distribution des mandats) apparaissent bien souvent comme la face idéale et le revers matériel d'un même processus. Lorsque cette coalition excède les alliances traditionnelles, la fonction du programme peut être en outre de favoriser, selon l'expression durkheimienne, l'intégration logique et morale nécessaire à sa mise en œuvre. Dans l'étude de Paola Diaz et Carolina Gutierrez Ruiz, les conditions de production et de mise en œuvre du programme de transition chilien qui, face à la dictature d'Augusto Pinochet, réunit à la fin des années 1980 les élites d'opposition, en offrent une illustration. Les usages du Programme commun dans le cadre des élections locales à Calais, qu'analyse Nicolas Bué, dessinent toutefois une relation plus complexe entre pratiques de coalition et programme interpartisan. Alors que les stratégies d'alliance entre socialistes et communistes dans le cadre municipal préexistent au Programme commun et se maintiennent après sa rupture, l'enjeu est ici, pour les alliés locaux, d'apparaître fidèles au programme de coalition national signé par leur parti respectif tout en préservant leur alliance.

Une troisième figure du fait partisan qui traverse les différents chapitres de l'ouvrage est son inscription à l'intérieur de ce que Brigitte Gaïti avait appelé une « économie des loyautés » en matière politique⁴⁵. Au vu des études rassemblées, cette inscription est plurielle. Comme actes de langage, les programmes apparaissent tout d'abord comme une manière de publiciser des loyautés, qui s'expriment sous la forme d'attachements à des valeurs mais dénotent dans le même temps l'appartenance à des groupes constitués, notamment partisans, et leur position différentielle au sein des luttes politiques. Les programmes peuvent en second lieu constituer des points de référence à l'intérieur des luttes de loyauté qui peuvent se jouer au sein d'une organisation politique ou d'une coalition. Analysées par Nicolas Bué, les concurrences autour du Programme commun de gouvernement entre militants socialistes et communistes à Calais dans les années 1970 ont ainsi pour enjeu la capacité à se présenter comme les relais les plus fidèles de ce programme et de la stratégie qu'il matérialise (l'union de la gauche), si bien que l'attribution de la responsabilité de la rupture devient elle-même un enjeu de lutte à partir de 1977. Comme le souligne Brigitte Gaïti, la

45. GAÏTI B., « Les inconstances politiques », *Politix*, n° 56, 2001, p. 17-42.

détermination des fidélités et infidélités subordonne parfois la conformité aux principes programmatiques – élaborés en vue de la conquête des mandats politiques – au respect « des règles, des conventions propres à un groupe ou à un parti⁴⁶ ». On peut voir une confirmation de la prééminence des secondes dans les conditions de mise en œuvre des propositions du candidat Mitterrand relatives à la démocratie dans l'entreprise qu'analyse Matthieu Tracol, tout comme dans l'évolution des prises de position du parti et du gouvernement socialistes après 1997 étudiée par Rafaël Cos.

Ces textes éclairent aussi les jeux autour de la fidélité au(x) programme(s) que cette norme de loyauté génère : lutte autour de la bonne lecture du programme (comme dans le cas du Programme commun ou du Programme de Belleville) ou de son obsolescence dans le cas du Programme commun, invocation de programmes concurrents (programme du parti à tel congrès, programme du candidat, engagement programmatique avec des alliés, etc.) dans le cas du gouvernement socialiste de 1981. Le programme constituant la traduction d'un rapport de force entre factions partisans (ou entre partis dans le cas d'un programme de coalition), ces luttes se comprennent alors aussi par les évolutions du rapport de force ultérieures à l'adoption d'un programme. Au rang de ces luttes, on peut encore mentionner celles qui concernent les « contours » de tel ou tel programme. Le programme apparaît alors comme doté de frontières mouvantes, englobant parfois des discours qui le précisent ou le nuancent, si bien que l'enjeu devient alors la labellisation de ce qui relève du programme.

Cet ouvrage n'épuise pas ce que serait une sociohistoire des programmes politiques, mais plus modestement pose les jalons d'un chantier de recherche. Plusieurs pistes et prolongements peuvent ainsi être esquissés. Il faudrait par exemple compléter l'analyse sociohistorique, nécessairement inachevée, par des études portant sur les périodes non couvertes (des années 1920 aux années 1970), ce qui permettrait de questionner plus avant l'influence des changements de règles du jeu politique sur la production et les usages des programmes (par exemple avec l'avènement de la Cinquième République et l'homogénéisation des marchés politiques qui l'accompagne). De même, élargir la palette des situations politiques analysées à d'autres pays et régions du monde s'impose, par exemple dans l'optique de comparer les différentes attentes des citoyens à l'égard des engagements programmatiques des partis et de leurs candidats. On peut, en effet, supposer que ces dernières varient sensiblement selon le régime politique, et notamment d'un pays au régime majoritaire bipartisan à un autre où la composition – et par voie de conséquence le programme – des coalitions de gouvernement n'est connue qu'après des tractations post-électorales. La question de la production et des producteurs des programmes constitue une autre question, encore largement à investiguer. Si les différents textes du présent ouvrage montrent que l'écriture des programmes s'effectue à la croisée de multiples enjeux et que la signification d'un texte programmatique ne s'arrête

46. *Ibid.*, p. 24.

pas avec son élaboration ou son adoption formelles, le rôle d'acteurs tels que les médias, les think tanks ou les permanents de partis peut faire l'objet d'analyses comparées ou plus générales attentives aux processus historiques de division du travail partisan. Il en va de même pour la manière dont les candidats interprètent leur programme dans des courriers aux associations, aux syndicats, etc. et ce faisant, génèrent des paroles opposables, des « promesses » qui contraignent l'action publique ultérieure, de l'élu ou de l'opposition. Enfin, la postérité des programmes, le passage de certains au statut de lieu de mémoire partisan (à travers des stratégies d'archivage, de publication sélective, de revendications croisées), puis les usages de ces programmes devenus emblématiques, constituent un autre exemple de piste à creuser.

* * *

Cet ouvrage s'inscrit dans le prolongement d'une section thématique, organisée lors du 11^e congrès de l'Association française de science politique en septembre 2011, et consacrée à l'émergence des programmes, à leur fabrication et à leurs usages. Pour la plupart issus de recherches doctorales, neuf des douze chapitres réunis ici ont fait l'objet d'une première présentation lors de ces sessions. Afin de mieux répondre aux besoins de l'ouvrage, trois textes ont été ajoutés à ces contributions (les chapitres 1, 9 et 10 ainsi que la conclusion de Michel Offerlé). L'ouvrage rassemble ainsi une douzaine de contributions de politistes et d'historiens regroupées en trois parties. Cette répartition aurait pu être autre puisque certaines auraient pu appartenir à plusieurs parties. Les deux premières parties mettent en évidence les enjeux proprement méthodologiques de l'enquête à partir de terrains divers. Mettant à profit les apports de méthodes historiques et socio-historiques, la première partie est centrée sur la production et la transmission des normes du genre programmatique. Les questions de transmission y sont abordées au moyen d'une analyse ethnographique de l'apprentissage des savoir-faire programmatiques. La seconde partie de l'ouvrage entre dans la « fabrique » des programmes elle-même. Deux enjeux de connaissance s'en dégagent. D'une part, elle souligne l'intérêt d'une sociologie de la mise en texte des programmes en suivant leurs processus de production et les enjeux de cette production pour les acteurs impliqués. D'autre part, cette partie insiste sur les usages locaux des programmes et montre que les programmes nationaux au local gagnent à être regardés comme des échos, usages tout à la fois fidèles et déformés, des textes nationaux. La dernière partie est articulée autour d'un programme emblématique : le Programme commun de gouvernement. Ce dernier y est analysé sous différents angles (poids des apprentissages issus du passé, intérêt pour les processus de production et de négociation, analyse des usages du texte), et mis en parallèle avec d'autres programmes de gauche, simultanés et successifs, pour questionner leurs imbrications et contraintes croisées.